

mention PSYCHOLOGIE

RNCP23474 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 7
Sigle	MASTER — Master
Code(s) NSF	124
Code(s) ROME	K1101, K1104, K1207, K1801, K2112
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit

Certificateur(s)

Ministère chargé de l'enseignement supérieur

Université Charles de Gaulle - Lille 3

<http://www.univ-lille3.fr>

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

Le master mention psychologie propose 9 parcours :

- Développement, Education, Handicap : Individu et Société
- Neuropsychologie clinique, évaluation périchirurgicale et réhabilitation cognitive
- psychopathologie clinique et psychothérapies analytiques
- Psychologie des processus neurocognitifs et sciences affectives
- Psychologie du comportement et apprentissages
- Psychologie du travail : management des organisations, évaluation et ergonomie
- Psychologie et justice
- Psychopathologie et psychologie de la santé
- Thérapies comportementales et cognitives

Les diplômés de ces 9 parcours exercent en tant que psychologues.

Activités visées par le Parcours Développement, Education, Handicap : Individu et Société

Intervention auprès de personnes ou de groupes fragilisés et/ou stigmatisés, à tous les âges de la vie.

Mise en oeuvre et évaluation d'actions de prévention

Promotion du bien être et de la participation sociale

Prise en charge et accompagnement des populations vulnérables

Interventions psycho-éducatives individuelles et de groupe

Conseil et accompagnement des équipes

Participation à la politique institutionnelle et associative des établissements publics et/ou privés

Activités visées par le parcours Neuropsychologie clinique, évaluation périchirurgicale et réhabilitation cognitive

Analyse et prise en charge des difficultés cognitives et émotionnelles consécutives à l'apparition d'un dysfonctionnement ou d'une lésion cérébrale d'origine neurologique, développementale et/ ou psychiatrique

Diagnostic et suivi de l'évolution des troubles cognitifs et affectifs

Mise en place de programmes de réhabilitation de ces déficits.

Réalisation des essais thérapeutiques pour tester l'effet de médicaments ou d'une prise en charge non médicamenteuse sur la cognition et les émotions dans le cadre de recherche clinique en lien avec l'industrie (pharmaceutique, technologique...).

Activités visées par le parcours psychopathologie clinique et psychothérapies analytiques

Prise en charge d'un patient, du nouveau-né à la personne âgée, confronté aux difficultés psychiques ou psychosomatiques.

Etude des phénomènes de la vie affective et intellectuelle, du fonctionnement psychique

Investigation des processus inconscients et mise en oeuvre des thérapies pour accompagner les personnes en souffrances.

Animation de groupes thérapeutiques et participation à la formation des étudiants en psychologie, en médecine et des soignants.

Activités visées par le parcours Psychologie des processus neurocognitifs et sciences affectives

Diagnostic et prise en charge des déficits cognitifs et émotionnels

Utilisation des nouvelles technologies (réalité virtuelle, informatique cognitive, technologie d'assistance...)

Recherche et développement dans le domaine du fonctionnement normal et pathologique des processus neurocognitifs et affectifs, au niveau européen et international.

Activités visées par le parcours Psychologie du comportement et apprentissages

Au sein d'établissements d'accueil, de soins et d'éducation de l'enfance jusqu'à la personne âgée, handicapée ou non, et dans le cadre de la loi n°2002-2 du 2 Janvier 2002 rénovant l'action sociale et médico-sociale, Réalisation d'évaluation des prises en charge et de développement de prise en charge individualisée.

Petite enfance :

Réalisation de l'évaluation des compétences du jeune enfant, diagnostic et remédiation

Evaluation des troubles du comportement, des troubles des apprentissages, des enfants présentant un handicap sévère sensoriel, moteur, retard mental, etc

Développement de programmes de prévention dans des cas de maltraitance, de troubles spécifiques pendant la petite enfance

Mise en place des programmes permettant de pallier aux troubles des apprentissages détectés et des programmes d'intervention permettant le développement d'enfants et/ou adolescents avec handicap sévère

Développement des outils permettant la guidance familiale pour des enfants présentant des troubles de développement, du comportement.

Adolescence :

Evaluation des compétences de l'adolescent

Élaboration des programmes d'intervention liés aux troubles psychologiques de l'adolescent (passage à l'acte, dépression, violence, troubles alimentaires, etc)

Élaboration des outils permettant l'insertion, la réinsertion du jeune dans le monde du travail ou du monde scolaire

Mise en place des interventions chez l'adolescent ou l'adulte avec handicap.

Adulte, Personne vieillissante

Évaluation des compétences de l'adulte et de la personne âgée

Élaboration des programmes d'intervention liés aux troubles psychologiques de l'adulte

Élaboration des outils permettant l'insertion, la réinsertion d'adulte en grande précarité dans le monde du travail

Élaboration des programmes d'interventions pour des pathologies spécifiques.

Activités visées par le parcours Psychologie du travail : management des organisations, évaluation et ergonomie

Psychologie du Travail Management des Organisations :

Choix, conception, mise en place des outils d'analyse des emplois et de gestion des compétences (GPEC,), leur développement et leur suivi

Mise en oeuvre d'un plan de gestion stratégique des organisations : analyse des compétences, des besoins et des contraintes, déploiement des objectifs stratégiques, gestion prévisionnelle collective et individuelle, gestion des rémunérations...

Mise en oeuvre d'une démarche valide de recrutement et d'évaluation en situation de travail

Utilisation des outils et techniques nécessaires à la réalisation des suivis de carrière ou de mobilité des salariés : entretiens, grilles, tests, EMT, restitutions...

Analyse des facteurs organisationnels et individuels en vue de la réalisation des audits organisationnels et psychosociaux et de mise en place des dispositifs d'intervention

Évaluation des besoins en formation, élaboration d'un plan de formation, gestion de la formation et évaluation des résultats et répercussions des formations mises en place,

Analyse, traitement et prévention des risques psychosociaux

Psychologie du Travail Ergonomie (PTE) :

conduite de projets en vue de la conception et la transformation des systèmes de travail au sein des entreprises et organisations.

Mise en oeuvre de la méthodologie de l'analyse ergonomique du travail et ses outils dans des contextes variés : industrie, services, santé... et sur des thèmes variés : conception d'espaces de travail, de dispositifs techniques et de transformations organisationnelles, développement de nouvelles technologies, prévention des risques professionnels, maintien dans l'emploi des personnes handicapées.

Psychologie du Travail Évaluation :

Accompagnement des individus dans leurs parcours professionnel et personnel : conseil, information, réalisation de bilans de compétences, aide à l'insertion ou à la réinsertion professionnelle, aide à l'orientation ou à la réorientation professionnelle, aide à la décision (orientation, gestion des transitions)

Recrutement (mise en œuvre d'une démarche de recrutement valide et fiable)

Mise en œuvre de la méthodologie de l'évaluation psychologique des personnes (outils d'évaluation, tests...)

Activités visées par le parcours Psychologie et justice

travail en réseau et en complémentarité avec différents professionnels, en vue du suivi et de l'intervention auprès de populations variées : des justiciables mineurs et/ou adultes (accusés, prévenus, détenus, sortants de prison, victimes), des citoyens jurés, des enquêteurs (gendarmes, policiers...), des auxiliaires de justice (avocats, experts...) et des personnels judiciaires (greffiers, magistrats...), pénitentiaires (directeurs, surveillants de prison...), des professionnels des secteurs médico-sociaux (éducateurs, thérapeutes...).

Accueil, orientation, accompagnement

Prise en charge individuelle et/ou collective

Développement d'actions d'éducation et de prévention

Accompagnement des pratiques des professionnels

Activités visées par le parcours Psychopathologie et psychologie de la santé

Mise en oeuvre des méthodes d'évaluation, d'analyse des situations cliniques et du fonctionnement psychique

Conduite d'un entretien clinique dans différents contextes

Mise en place d'un suivi individuel, de couple ou familial en intra- ou extra-hospitalier

Mise en place et animation d'un groupe à vocation psychothérapeutique

Intervention auprès de personnes fragilisées dans des contextes d'urgence

Mise en place et exploitation des outils d'analyse de l'impact des interventions psychologiques

Analyse des déterminants individuels et psychosociaux des comportements de santé

Régulation et coordination des groupes institutionnels ou associatifs dans le cadre de programmes d'actions médico-psychologiques et/ou sanitaires et sociales

Activités visées par le parcours Thérapies comportementales et cognitives

Réalisation de bilans psychologiques (évaluation psychométrique, analyse fonctionnelle,...) pour déterminer la meilleure indication de prise en charge

Mise en place des interventions psychologique et des thérapies comportementales et cognitives individuelles ou de groupe

Développement et mise en oeuvre des programmes de psycho-éducation et de prévention en santé mentale,

Conception de nouveaux modes d'intervention avec d'autres professionnels

Participation et/ou développement des recherches visant à une meilleure compréhension des troubles psychologiques dans des structures de recherche (ex., universités, instituts de recherche), de santé (ex., hôpitaux, CMP, ...) ou éducatives (ex. : foyer d'accueil, établissement scolaire, ...)

Participation et/ou développement des recherches visant à évaluer l'efficacité des interventions psychothérapeutiques de type cognitivo-comportemental

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Les compétences visées par le master mention psychologie sont celles du psychologue : comprendre, maintenir ou améliorer le bien-être, l'efficacité et l'épanouissement d'êtres humains, de groupes et d'organisations, en utilisant des théories et des moyens psychologiques.

Pour cela, le psychologue est capable de concevoir, élaborer et mettre en œuvre des actions préventives, curatives et de recherche à travers des démarches prenant en compte la vie psychique des individus, le fonctionnement des groupes et leur interaction avec l'organisation afin de promouvoir l'autonomie et le bien-être de la personne.

Il doit également participer à des programmes de formation du personnel et participer à des travaux de recherches.

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Principaux secteurs d'activité visés :

Hôpitaux, cliniques, maternités et centres de soins

Entreprises (départements RH, prévention, services recherche et développement...), cabinets de consultants, de recrutement ou mobilité de carrière

Organismes d'insertion, d'orientation professionnelle

Fonction publique hospitalière, territoriale, Protection Judiciaire de la Jeunesse.

Services et structures de secteur psychiatrique adultes et infanto-juvéniles (services, hôpitaux de jour, consultations ambulatoires, centres médico-psychologiques), de psychiatrie de liaison, unités de soins de support et de soins palliatifs, services d'urgences, tout service de médecine somatique (cardiologie, endocrinologie, diabétologie, pneumologie, neurologie, oncologie...).

Centres de convalescence et centres de réhabilitation des malades et des handicapés psychiques ou physiques, MAS (Maison d'Accueil Spécialisé), FAM (Foyer d'Accueil Médicalisé), ESVAD (Equipe de Suivi pour une Vie Autonome à Domicile), IMP, IME, IMPRO, CAMPS, SSESAD; structures d'éducation spécialisée.

Structures et établissements pour personnes âgées, EHPAD, centre de rééducation fonctionnelle, SSR, CRDTA

Instituts et associations d'aide aux victimes

Services enquêteurs (Gendarmerie, Police, Armée, Douane)

Institutions du secteur judiciaire (PJJ, tribunaux...) et pénitentiaire (prisons et SPIP)

Institut de médecine au travail en lien avec les médecins du travail

Organismes gouvernementaux ou non gouvernementaux impliqués dans la santé (ministères, actions humanitaires, ONG, collectivités locales et territoriales, organismes publiques ou semi-publiques d'études ou de développement sanitaire et social...)

Mutuelles de soins et associations de professionnels de santé, de malades ou de parents/proches

Services universitaires de prévention de la santé

Pratique psychologique privée (activité libérale)

Structures de formation dans les carrières éducatives, sociales et para-médicales (enseignement de conceptions et de techniques récentes et prévention secondaire auprès des élèves en formation initiale et continue), structures de formation pour les cadres de santé

Protection de l'enfance : Protection Maternelle et Infantile (PMI), Aide Sociale à l'Enfance (ASE), Maisons d'Enfants à Caractère Social (MECS)...

Milieux scolaire et péri-scolaire

Milieu associatif

Organismes publics et privés de recherche

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Principaux métiers visés :

Psychologue clinicien

Psychopathologue

Psychothérapeute

Psychologue spécialisé en diagnostic cognitif et prise en charge des troubles cognitifs et affectifs, en psychologie clinique, psychologie de la santé

Psychologue du travail

Psychologue « justice »

Formateur en psychologie

Chercheur, enseignant-chercheur (après un doctorat)

Attaché de recherche clinique (ARC)

Ingénieur d'étude (sciences humaines et médicales)

Ingénieur Cogniticien

Cadre dirigeant de structures médicosociales ou d'insertion professionnelle

Chargé(e) d'étude ou de recherche en psychologie et sciences cognitives

Chargé(e) de l'innovation et du développement en entreprise

Responsable, consultant(e) et conseiller(ère) de formation et de dispositifs de formation

Conseiller(ère) en insertion professionnelle, évaluation du potentiel professionnel

Conseiller en bilan de compétences, en insertion professionnelle et carrières

Concepteur(trice) de stratégies éducatives intégrant les nouvelles technologies

Consultant(e) dans le domaine de l'approche fondamentale et appliquée de la cognition

Ergonome
Conseiller en insertion professionnelle
Responsable RH, GPEC
Responsable du recrutement

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

La profession de psychologue est la seule profession réglementée, gérée par le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche.

L'obtention du titre de Psychologue est conditionné par une formation initiale complète (Licence ET Master) de Psychologie et le respect des conditions de stage définies par l'Arrêté du 19 mai 2006 relatif aux modalités d'organisation et de validation du stage professionnel prévu par le décret no 90-255 du 22 mars 1990 modifié fixant la liste des diplômes permettant de faire usage professionnel du titre de psychologue.

Références réglementaires :

Décret n°90-255 du 22 mars 1990 fixant la liste des diplômes permettant de faire usage professionnel du titre de psychologue

Décret n°2005-97 du 3 février 2005 complétant le décret n° 90-255 du 22 mars 1990 fixant la liste des diplômes permettant de faire usage professionnel du titre de psychologue

Décret n°2003-1073 du 14 novembre 2003 relatif aux conditions de délivrance de l'autorisation de faire usage professionnel du titre de psychologue prévue à l'article 44-II de la loi n° 85-772 du 25 juillet 1985 modifiée

Arrêté du 18 novembre 2003 relatif à la composition du dossier et aux modalités d'organisation de l'épreuve d'aptitude et du stage d'adaptation prévues par le décret n° 2003-1073 du 14 novembre 2003 relatif aux conditions de délivrance de l'autorisation de faire usage professionnel du titre de psychologue prévue à l'article 44-II de la loi n° 85-772 du 25 juillet 1985 modifiée

Arrêté du 19 mai 2006 relatif aux modalités d'organisation et de validation du stage professionnel prévu par le décret n° 90-255 du 22 mars 1990 modifié fixant la liste des diplômes permettant de faire usage professionnel du titre de psychologue

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Élevée (4/5) Moyenne pondérée par l'emploi ; les familles ci-dessous s'échelonnent de 3 à 5 sur 5.
Facteurs principaux	Lien formation-emploi, Non-attractivité salariale, Manque de main-d'œuvre disponible
Salaire médian (mensuel)	1 895 €
Diplôme le plus fréquent	Diplôme de niveau bac+2 (DUT, BTS, Deug ou équivalent) en services aux personnes (34 % des actifs en emploi)
Familles professionnelles (FAP)	V3X90 — Psychologues, psychothérapeutes · tension 4/5 (Élevée) V4X80 — Professionnels de l'orientation et de l'insertion professionnelle · tension 3/5 (Modérée) V4X83 — Educateurs spécialisés et autres intervenants socio-éducatifs · tension 5/5 (Très élevée) V4X85 — Professionnels de l'action sociale · tension 4/5 (Élevée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	38 903
Jugés difficiles à recruter	49 %
Emplois saisonniers	10 %

Familles professionnelles (FAP)

V3X90 — Psychologues, psychothérapeutes
V4X80 — Professionnels de l'orientation et de l'insertion professionnelle
V4X83 — Educateurs spécialisés et autres intervenants socio-éducatifs
V4X85 — Professionnels de l'action sociale

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, Candidature individuelle, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE, FORMATION CONTINUE

Enseignants chercheurs, enseignants et professionnels

COMPOSITION DU JURY — CANDIDATURE INDIVIDUELLE

Possible pour partie du diplôme par VES ou VAP

Enseignants chercheurs, enseignants et professionnels

COMPOSITION DU JURY — VAE

Jury d'établissement : Enseignants chercheurs, enseignants et professionnels

Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/23474/>